

29 mars 2011

11.126

Interpellation de la commission santé**Économies à réaliser à Hôpital neuchâtelois**

Lors de sa séance du 17 mars, la commission "Santé" a pris connaissance des grandes lignes du rapport d'Antares à propos des économies à réaliser à Hôpital neuchâtelois. La commission a ainsi pu constater qu'il était possible d'économiser 14 millions de francs sur deux ans tout en maintenant la qualité des soins, sans réduire les prestations aux patients.

La commission "Santé" interpelle le Conseil d'Etat pour qu'il mette rapidement en œuvre ces mesures d'économies et pour qu'il affecte ces économies aux structures intermédiaires: soins à domicile et EMS en particulier.

Au nom de la commission "Santé": B. Courvoisier, président, B. Nussbaumer, vice-président et J.-F. de Montmollin, rapporteur.